

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE BIENVILLE

O-O-O

Séance du 23 juin 2023

Date convocation : le 20 juin 2023

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, Salle du Conseil Municipal, le vingt-trois juin deux mille vingt-trois à dix-neuf heures, sous la présidence du Maire, Monsieur Patrick LEROUX.

- Nombre de membres afférents au Conseil Municipal. : 11
- Nombre de membres en activité : 11
- Nombre de membres ayant pris part à la délibération : 10

Étaient présents : MM. Patrick LEROUX, Philippe QUILLET, Sébastien CARRARA, Christophe DEMANGEOT, Marcel HECQUET et Rachid KALAI, et MMES Pascale BONHOMME, CORBIER Pascale, Muriel DOUBET et Catherine TAVARES.

Absente excusée : M DUFOSSÉ Guy ayant donné pouvoir à M Patrick LEROUX.

Secrétaire de séance : MME Muriel DOUBET.

15-2023 ÉLECTION DU MAIRE

Le Président, après avoir donné lecture des articles L.2122-4, L.2122-7 et L.2122-8 du Code Général des collectivités territoriales, a invité le conseil à procéder à l'élection d'un maire, conformément aux dispositions prévues par les articles L.2122-4 et L.2122-7 du Code Général des collectivités territoriales.

Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom, a remis fermé, au président, son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Premier tour de scrutin

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

Nombres de bulletins : 11
Bulletins nuls : 0
Bulletins blancs : 0
Suffrages exprimés : 11
Majorité absolue : 7

Ont obtenu :

Monsieur Christophe DEMANGEOT : 2 (Deux)

Monsieur Patrick LEROUX : 9 (Neuf)

Ayant obtenu la majorité absolue, Monsieur Patrick LEROUX a été proclamé Maire et a été immédiatement installé.

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME.

Patrick LEROUX

